



Marie-Anne Petrovitch,
PAUL KOCH Imprimeur & A2Quad

Après un cursus professionnel qui m'a permis de découvrir l'ensemble de la chaîne graphique et le rachat en 2006 de l'imprimerie dans laquelle je travaillais depuis plus de 20 ans - avec un associé lui aussi intrinsèquement lié à Paul Koch Imprimeur depuis quelques décennies - mon parcours n'a cessé d'évoluer au fil des rencontres et des projets partagés.

Aujourd'hui, Paul Koch Imprimeur a enrichi sa palette de compétences avec l'acquisition de A2Quad - studio de création graphique - et se tourne résolument vers l'avenir autour d'engagements respectueux de l'environnement.

Notre savoir-faire et nos expériences - en matières d'impression et de création - s'appuient sur des valeurs vertes. Nous progressons ainsi, année après année, grâce à l'obtention de la marque Imprim'Vert, la double certification PEFC / FSC et l'ISO 14001 pour nos activités d'éco-conception, impression offset et numérique, façonnage et livraison de documents administratifs, commerciaux et publicitaires. Des défis que nous relevons aussi pour nos clients/partenaires - tant professionnels que particuliers - car ils valorisent nos travaux et satisfont pleinement à leurs exigences.

Découvrez-nous sur www.imprimerie-koch.fr
116, boulevard de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. 01 48 76 09 55 - Fax 01 48 76 13 14
mail : contact@imprimerie-koch.fr



François Lachassagne,
CONTRÔLE et SÉCURITÉ du BÂTIMENT

Je dirige une société spécialisée dans le domaine des diagnostics immobiliers.

A l'occasion de la vente ou de la mise en location d'immeubles bâtis il est nécessaire de présenter à l'acquéreur tout ou partie des 8 Diagnostics Techniques concernés regroupés dans un Dossier de

Diagnostic Technique.

Depuis la première mesure en 1996 avec la prévention du risque « Amiante » le législateur a poursuivi en 1998 avec le plomb contre le risque du saturnisme, ces mesures ont pour but de protéger les occupants des immeubles contre les risques sanitaires. Mais ensuite d'autres préoccupations se sont révélées ; préserver la sécurité des occupants des risques de certains équipements comme le gaz et l'électricité. Un autre fléau susceptible d'endommager gravement les immeubles devait être détecté, les termites. Et enfin le législateur a eu une préoccupation environnementale en instaurant le diagnostic de performance énergétique qui informe des caractéristiques thermiques du bâtiment.

Il ne faut pas voir ces diagnostics comme une contrainte, même si ils vous en coûtent quelque centaines d'euros, mais sachez qu'ils vous exonèrent contre des vices cachés dont vos acquéreurs pourraient vous accuser postérieurement

Après une longue carrière dans le bâtiment ou j'ai notamment créé et dirigé une entreprise de second œuvre de 12 personnes pendant 25 ans, j'ai décidé, après avoir vendu, de me lancer dans ces diagnostics. Mon expérience et ma connaissance du bâtiment me sont très utiles pour ces missions.

Pour exercer ce métier il faut être certifié par un organisme agréé COFRAC, et pour ma part j'ai choisi VERITAS qui est une référence en la matière.

Tout au long de mon activité précédente j'étais en relation avec des organisations professionnelles (syndicats, confrères etc...). Maintenant du fait de mon indépendance je suis isolé et c'est la raison pour laquelle j'ai décidé de rejoindre l'association VIVRE ET ENTREPRENDRE. J'apprécie les échanges, les informations, les partages d'expérience, et autres rencontres que nous avons dans une très bonne ambiance.

CONTRÔLE et SÉCURITÉ du BÂTIMENT

98, Bd Foch - 94170 Le Perreux-sur-Marne

c.s.b1@free.fr

Tél : 06 78 73 34 51



Jean-Philippe Tessier,
CLAIR DE BAIE

Éclair Sun Habitat est une entreprise indépendante au capital de 25 000 €, créée en décembre 2009.

L'entreprise appartient au réseau de franchise « Clair de baie » qui fabrique des produits français sur un marché moyen/haut de gamme. Clair de baie est spécialisée dans la menuiserie, elle ne s'adresse qu'aux particuliers, en leur proposant des services personnalisés de remplacement de leurs menuiseries, sur-mesure. Elle a une triple compétence de fabricant-installateur-mainteneur. Clair de Baie existe depuis 1996 et fait partie du groupe CORALLU, groupe industriel français fabriquant de menuiseries pour Bouygues, existant depuis plus de 35 ans.

CDB en chiffres : Entreprise industrielle nationale, 130 000 000 de CA, Groupe de 1200 salariés, 9 filiales dont 2 dédiées aux particuliers : Clair de baie - Conform'Habitat, 7 usines de production sur la France (Vallée du Rhône, Le Mans, Vosges)

Les produits sont déclinés en PVC, bois, aluminium et mixte pour un panier moyen de 4500 €. Fenêtres, portes d'entrée, de garage et de sécurité, portes de placard, volets, stores, barrières de piscine, garde-corps, ... Autant de solutions nées de l'expérience d'un grand fabricant industriel, aujourd'hui au service de tous et dans chacun des points conseils de son réseau national de franchisés. La pose est assurée par 2 équipes de poseurs en interne composées de 2 personnes chacune. Le délai de pose varie entre 6 à 10 semaines.

Notre démarche commerciale est basée sur le conseil et l'accompagnement du client. Être professionnel, c'est apporter la réponse précisément adaptée à chaque besoin : économies d'énergie, isolation, sécurité, valorisation du patrimoine immobilier, ... Nos collaborateurs prennent plaisir à étudier les solutions adaptées. Celles que vous ne trouverez pas ailleurs et qui valoriseront chaque investissement.

ECLAIR SUN HABITAT
35 avenue Ledru-Rollin
94170 Le Perreux-sur-Marne
jp.tessier@clairdebaie.fr
tel: 01 43 53 55 24
fax: 01 41 93 17 21
gsm: 06 88 15 73 86

Rejoignez nous sur notre serveur local via ce lien www.eclair-sun-habitat.fr ou à notre siège via www.clairdebaie.fr



"Des experts et un réseau pour favoriser votre développement"

Dynamisons nos entreprises !



Chers entrepreneurs, chers amis,

Le monde change, nous aussi !

A l'heure de la globalisation, des flux, de l'Internet, un entrepreneur a tout intérêt à apprendre à communiquer différemment. De nouveaux enjeux environnementaux, comportementaux, sociaux sont apparus, amplifiés par de nouveaux médias. Impossible de les ignorer car eux ne nous ignoreront pas. Et ils nous poussent à nous intéresser à ces nouveaux vecteurs, les blogs, la présence sur les réseaux sociaux ou déjà et tout simplement, à aller vers une communication plus sobre, modeste, humaine. Et c'est de cela dont nous vous parlons en page 3.

Édito de la présidente

Nous vous présentons également les moyens, notamment financiers, que l'État engage pour améliorer les conditions d'accès à l'emploi, en ciblant avant tout les personnes les plus exposées, les jeunes et les plus de 45 ans. La volonté de l'État, relayée localement par l'action des sous-préfets, est de permettre une meilleure qualification de ces publics par des actions de formation ciblées et de leur offrir ainsi une employabilité accrue. Ce qui ne peut qu'être profitable à des entrepreneurs en quête de collaborateurs motivés et compétents.

Nous nous engageons aussi chez VIVRE ET ENTREPRENDRE à soutenir ce mouvement sur le plan local en participant activement le 29 septembre prochain au 15^e Carrefour de l'Emploi de l'Est parisien. Ainsi nous recueillons les offres d'emploi de nos adhérents pour les diffuser pendant le salon. Nous serons présents sur deux stands : le stand de VIVRE ET ENTREPRENDRE représentant l'ensemble de nos adhérents. Nous y apporterons de l'information sur la création, la reprise ou la cession d'entreprise. Nous serons également présents sur le stand du « Village des clubs d'entreprises » où auront lieu des simulations d'entretiens d'embauche afin de permettre aux visiteurs de tester leur crédibilité. Par ailleurs, comme chaque année, nous animerons une conférence portant sur la création et la reprise d'entreprise.

En tant que co-organisateurs avec la municipalité de Fontenay-sous-Bois nous apporterons aussi notre savoir-faire pour le salon « Les Rendez-vous de l'emploi Jeunes / Entreprises » qui aura lieu le 19 octobre prochain.

Nous sommes ouverts à tous les entrepreneurs désireux d'apporter leurs connaissances et/ou de partager leur expérience. Venez nous y retrouver !

Avant cette rentrée qui devrait confirmer la bonne tenue de notre croissance et une reprise des recrutements, je vous souhaite des vacances bien méritées.

Amicalement,

Andrée Malissein

Vivre et Entreprendre en Vallée de la Marne

Association loi 1901
92 avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux sur Marne

Tél. : 01 43 24 78 99
Fax : 01 43 24 79 99
E-mail: contact@vivreetentreprendre.com

N°25

Agenda

5 juillet 2011 - 8h

Réunion mensuelle V&E
Salle rez-de-jardin
Hôtel de Ville du Perreux I

6 septembre 2011 - 8h

Réunion mensuelle V&E
Salle rez-de-jardin
Hôtel de Ville du Perreux

10 septembre 2011 - 14/18h

Carrefour des associations
CDBM - Le Perreux-sur-Marne

11 septembre 2011 - 11/18h

Village des associations, stand 105
Boulevard Gallieni
Nogent-sur-Marne

15 septembre 2011 - 11/15h

L'alternance, mode d'emploi :
Rencontre et déjeuner organisés
par la Mission locale intercommunale
des Bords de Marne
CDBM - Le Perreux-sur-Marne

21 septembre 2011

Assemblée Générale
INFA - Nogent-sur-Marne

29 septembre 2011 - 9/19h

Carrefour de l'Emploi de l'Est
parisien, 15^e édition

- Stand «création d'entreprise, reprise et cession»
- Stand «village des clubs d'entreprises»

Pavillon Baltard
Nogent-sur-Marne

19 octobre 2011 - 8h30/17h

« Les Rendez-vous de l'Emploi
Jeunes / Entreprises »
Gymnase Salvador Allende
Fontenay-sous-Bois

www.vivreetentreprendre.com

Lettre n°25 - juillet 2011
N° ISSN 1769-7697



Prochaine parution : septembre 2011
Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne
92 avenue du Général de Gaulle
94170 Le Perreux-sur-Marne
www.agglo-valleedelamarne.fr

Directrice de la publication : Andrée Malissein
Rédaction : Dominique Jacquot
Crédit photos : Service de Communication de Nogent s/ Marne
Conception et réalisation : Vivre et Entreprendre
Impression : Graphitec

Nos récentes manifestations...

3 mai 2011 : Réunion mensuelle à l'Hôtel-de-Ville du Perreux-sur-Marne



La réunion mensuelle de l'association a été l'occasion pour les adhérents présents de bénéficier de la présentation de l'Avance +, financement à court terme pour la trésorerie des entreprises par Marie Gabeau, chargée d'Affaire à la Direction Régionale Ile-de-France Est d'OSEO, plate-forme de financement public.

5 mai 2011 : Journée de l'entrepreneuriat à Créteil

Affluence notable pour cette 13^e édition organisée par la CCIP au Palais des Sports où plus de 60 exposants se sont retrouvés pour aider les porteurs de projets à créer ou reprendre une entreprise. 6 conférences, 7 ateliers, des experts pour répondre à toutes les questions. V&E était évidemment présent avec un stand qui n'a pas désempli.



24 mai 2011 : Soirée Info-échanges au Royal-Palace de Nogent-sur Marne

Sur la thématique « les réseaux sociaux et l'entreprise, stratégies gagnantes » V&E a organisé une présentation de ces nouveaux modes de communication par Internet et de leur utilisation pour optimiser la circulation de l'information. La soirée s'est poursuivie par un cocktail avec échanges de cartes de visite, opportunité pour les entrepreneurs du territoire de se rencontrer et de partager leur expérience.



9 juin 2011 : Soirée espagnole à Nogent-sur-Marne



Une « ola » pour Bernard Doisne, Biofroid, qui a réussi le tour de force de préparer une paëlla seul et pour plus d'une soixantaine de convives, invités ou adhérents de V&E. La soirée a eu lieu dans les jardins de l'INFA, permettant à tous d'échanger dans cette ambiance chaleureuse qui est la marque de l'association.

Mouvement préfectoral en DCF 94 : une soirée inaugurale réussie juin 2011 à Nogent-s/Marne



Par décret du 17 mai 2011, Monsieur Olivier du CRAY, sous-préfet de Nogent sur Marne a été nommé secrétaire général de la préfecture de la Moselle. Monsieur du CRAY était sous-préfet de Nogent sur Marne depuis le 22 août 2005, soit depuis presque six ans.

Les entrepreneurs du territoire de l'Est Parisien ont apprécié cette longévité. En effet l'implication personnelle de Monsieur du CRAY en matière de développement économique et d'emploi et son écoute des chefs d'entreprises de TPE/PME qui constituent l'essentiel du tissu économique du territoire n'ont jamais été démenties au cours de ces années. Son action, sa capacité d'impulser des projets ont permis la réussite de la 2^{ème} édition du CAREEP (Carrefour des Entreprises de l'Est Parisien) qui s'est tenue le 12 octobre 2010 au pavillon Baltard.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans son nouveau poste à Metz, territoire où il ne manquera pas d'exercer ses talents de développeur.

Son successeur, Monsieur Pascal CRAPLET a rejoint sa nouvelle affectation le 20 juin 2011. Auparavant, depuis le 8 octobre 2009, il était sous-directeur des affaires immobilières de la Direction de l'Évaluation de la Performance et des Affaires Financières du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Pascal CRAPLET, sous-préfet de Nogent sur Marne qui aura sûrement à cœur de rencontrer tous les représentants du tissu économique très vivant du Val de Marne.

Plus de 70 personnes, acteurs de la vie économique, ont participé à la conférence de lancement de l'association DCF94 (Dirigeants Commerciaux de France - Val de Marne) qui s'est déroulée dans les locaux de l'Agence de Développement du Val de Marne mercredi 27 Avril.

Acteurs du développement commercial, les DCF ont pour missions principales de :

- Sensibiliser les jeunes aux métiers de la vente
- Valoriser la performance commerciale
- Soutenir le développement des entreprises
- Fédérer et favoriser la mise en réseau

Après une conférence de Sandrine Medioni, enseignant-chercheur chez Advancia-Negocia, école de la CCIP, sur le thème « Stratégie commerciale : quelle mutation vers le multicanal ? », une table ronde s'est tenue, permettant des échanges d'expériences sur ces thèmes avec la participation de Karim Dali de la FNAC et de Didier Genevois de la CGPME.

Auparavant, Jacques BENN, France Telecom/Orange, président de DCF France et Joël GAYSSOT, directeur de l'Agence de Développement avaient présenté leurs engagements respectifs pour la valorisation de la fonction commerciale sur le Val de Marne. Les actions vers les jeunes, axe prioritaire de DCF, ont fait l'objet d'une présentation de Corinne Pasco Berho qui représentait le Rectorat.

Des partenariats avec l'Agence de Développement du Val de Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne ainsi qu'avec le Ministère de l'Éducation Nationale (rectorat de Créteil) sont d'ores et déjà en préparation.

La vie des DCF94 sera rythmée par des conférences mensuelles qui se dérouleront le 3^e lundi de chaque mois à l'hôtel Mercure Orly Aéroport. Les thèmes portant sur la fonction commerciale, les ressources humaines, la stratégie commerciale, l'emploi des jeunes commerciaux et bien d'autres y seront abordés.

Renseignements : DCF Val de Marne dcf94@orange.fr, www.dcf94.fr
Contact Jean-Hervé BODILIS, Président DCF94 Jh.bodilis@nomadicsolutions.biz

DCF - Dirigeants commerciaux de France plus de 80 ans au service de la performance commerciale

Les DCF sont une Fédération regroupant 2 500 chefs d'entreprises et managers commerciaux et comptant 10 000 sympathisants, répartis dans 80 villes et 21 régions. Ils œuvrent depuis 1930 pour le développement et la promotion de la fonction commerciale et l'amélioration des résultats de ses entreprises.

Plan de mobilisation pour l'emploi



Monsieur le Président de la République a annoncé le 1^{er} mars 2011 de nouvelles mesures pour l'emploi. 500 millions supplémentaires ont été alloués dans le cadre d'un plan de mobilisation pour l'emploi décliné selon 3 priorités :

- priorité à l'emploi des jeunes ;
- priorité aux chômeurs de longue durée ;
- mobilisation de la formation pour sécuriser les parcours professionnels.

Ce plan de mobilisation s'appuie sur l'action des Sous-préfets, pilotes des Services Publics pour l'Emploi Locaux (SPEL),

Dans le Val-de-Marne, l'organisation territoriale des services publics de l'emploi locaux s'appuie globalement sur les 3 arrondissements.

Ainsi, le SPEL de Nogent-sur-Marne couvre l'arrondissement de Nogent-sur-Marne auquel s'ajoutent les communes de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie.

Le SPEL de L'Hay-les-Roses couvre l'arrondissement éponyme, et les communes de Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi, et Ablon-sur-Seine.

Enfin, le SPEL de Créteil s'appuie sur l'arrondissement chef lieu moins les communes rattachées aux deux SPEL précédemment cités.

Chaque SPEL rassemble des membres permanents (DIRECCTE, Pôle Emploi, missions locales, PLIE, Maisons de l'emploi, le conseil général, le conseil régional, AFPA et délégués du Préfet) et des membres associés qui sont conviés en fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Ainsi VIVRE ET ENTREPRENDRE participe au SPEL de NOGENT.

Le SPEL de Nogent a dégagé une première thématique de travail abordée lors du SPEL du 26 avril 2011 : l'offre de services aux entreprises, une deuxième thématique : l'alternance, avec pour objectif de mobiliser les places supplémentaires, d'assurer une meilleure adéquation entre le CFA, les UFA (sections d'apprentissage de l'Éducation Nationale) et les entreprises.

Par ailleurs, 2 indicateurs locaux seront suivis :

- le taux d'emploi de proximité (nombre d'emplois salariés/nombre d'habitants),
- la part des cadres dans la DEFM.

Aides à l'embauche : relance de l'alternance

Dans le cadre du plan de relance des formations en alternance, deux décrets viennent d'être publiés au Journal officiel du 17 mai dernier

Le premier décret offre la possibilité aux employeurs de moins de 250 salariés de demander une aide à l'État pour toute embauche d'un jeune alternant dit « supplémentaire » de moins de 26 ans, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Décret n° 2011-523 du 16 mai 2011 relatif à l'aide à l'embauche d'un jeune sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation supplémentaire dans les petites et moyennes entreprises.

Le second décret propose une aide réservée aux demandeurs d'emploi de 45 ans et plus, pour une embauche en contrat de professionnalisation. Décret n° 2011-524 du 16 mai 2011 relatif à l'aide à l'embauche des demandeurs d'emploi de quarante-cinq ans et plus en contrat de professionnalisation.

En résumé, sont ciblées les deux franges de la population active les plus touchées par le chômage.

L'objectif de ces décrets est de relancer le nombre de salariés employés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Une solution gagnant-gagnant pour l'entreprise et le demandeur d'emploi.

Situation de l'emploi

Fin avril 2011, dans le Val-de-Marne, 55 930 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Ce nombre diminue de -0,2 % par rapport à fin mars 2011 (-110). Sur un an, il est en hausse de +3,5 %.

En Ile-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A diminue de -0,6 % par rapport à fin mars 2011 (+1,1 % en un an).

Fin avril 2011, dans le Val-de-Marne, 76 730 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A, B, C. Ce nombre diminue de -0,1 % par rapport à fin mars 2011 (-80). Sur un an, il est en hausse de +3,8 %.

En Île-de-France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C diminue de -0,3 % par rapport à mars 2011 (+2,6 % en un an).

Plus précisément à fin mars 2011, sur le territoire de la Maison de l'Emploi des bords de Marne, 8 751 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Sur un an, il est en hausse de +2 %.

Marie DUPORGE, Directrice départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Val-de-Marne

Paroles de PROS



**La « com » est morte !
Vive la communication !**

« C'est de la com ! ». Aujourd'hui, ce cri du cœur apparaît souvent comme négatif, voire insultant à l'égard de beaucoup de professionnels du secteur.

Et les pourfendeurs de la « com » n'ont pas tout à fait tort. Combien de produits du commerce, voire de la politique privilégient la facilité du « paraître » contre l'exigence de « l'être ». Sans la publicité, sans les relations publiques et les relations presse, combien de marques n'auraient pas résisté face à une concurrence agressive et aux tests impitoyables du consommateur-acteur ?

Seulement voilà, au-delà de la fonction première assignée à tout produit, à savoir rendre un service utile à l'utilisateur, la « foule sentimentale » en veut beaucoup plus : elle demande de l'amour, de la considération, de l'empathie qui valent bien au-delà de la fonction première d'un produit. Des exemples ? En voici !

Êtes-vous prêts à vous contenter d'une bonne et solide police d'assurances ? Non, vous voulez « le bonheur assuré » (MMA).

Vous êtes acheteur d'une voiture fiable et solide ? Il vous faut en plus « des voitures à vivre » (Renault). Et pour cette voiture, un peu d'essence ? Non, vous réclamez des gérants de station service qui vous « bichonnent » car « vous ne viendrez pas chez nous par hasard ! » (Total).

Et l'on pourrait multiplier les exemples, tant l'homme et la femme modernes ont besoin d'être compris, appréciés, rassurés, câlinés.

Il va bien falloir pourtant dans un monde où l'énergie est comptée et où les inégalités s'aggravent, apprendre à communiquer sobriement en faisant appel à la raison plutôt qu'à la passion, à l'intelligence plutôt qu'à l'instinct.

Un premier exemple nous vient d'une mutuelle d'assurance : la MAIF avec ses brillants dessins animés « citoyens » mettant en valeur les « plus produits » de « l'assureur militant ».

La RATP a récemment abandonné ses créations oniriques, trop éloignées de la réalité pour revenir au service quotidien et s'engager humblement à faire « un bout de chemin ensemble ».

Adieu la com « bling-bling », bonjour la communication douce, celle qui nous apporte un « mieux » à défaut d'un plus. Allez, encore un effort, comme dirait Carrefour, « le positif est de retour ».

Aujourd'hui les stars de la pub sont fatiguées. La « com-spectacle » qui flatte les créatifs avant de valoriser les produits, nous la mettons au panier.

Et si nous avons appelé notre agence « Alter Ego » voici plus de trente ans maintenant, c'est précisément parce que nous croyons à un « autre moi-même » que nous respectons et valorisons. Vive la nouvelle communication !

**Jean-Paul CHARMES
Président-Directeur Général
ALTER EGO
Tel 01 48 75 45 00 - 06 08 76 22 22
Fax 01 48 73 97 83
jpcharmes@alteregoagency.com**